



Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2011, Université Nice Sophia Antipolis.
hceres-02036470

HAL Id: hceres-02036470

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036470>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120001000

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

Présentation de la mention

La licence d'Informatique prépare principalement les étudiants à poursuivre leur formation universitaire au sein du master du même nom. Pour autant, les diplômés de cette licence peuvent aussi accéder à des emplois d'administrateur système, web, ou de bases de données, de développeur, de gestionnaire de parc informatique ou de concepteur de sites web. L'offre de formation de l'Université de Nice Sophia Antipolis comporte dix mentions de licence dans le domaine Sciences, technologies, santé (STS). La mention Informatique est accessible par le portail sciences fondamentales, où elle est regroupée avec les mentions Électronique, Mathématiques, et Physique dont elle partage une partie des enseignements des deux premières années (L1 et L2). La L3 est quant à elle différenciée et consacrée à la discipline Informatique. Un seul parcours est formalisé, mais il est possible de construire, pendant les L1 et L2, des cheminements bi ou tri-disciplinaires.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	142
Nombre d'inscrits en L2	68
Nombre d'inscrits en L3	100
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	27 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	10 %
% d'abandon en L1	14 %
% de réussite en 3 ans	52 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	86 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention existe depuis les années 1990. Elle s'insère dans un réseau local de formations à l'informatique : Institut Universitaire de Technologie (IUT), licences professionnelles (LP), masters, école d'ingénieurs, ce qui facilite les échanges d'étudiants. Elle profite de la proximité de pôles technologiques.



La mention repose sur l'acquisition d'une formation solide en informatique et mathématiques, qui peut être complétée par des enseignements d'électronique. L'équilibre des cours (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) est satisfaisant. Les enseignements sont mis en ligne, avec des possibilités d'auto-évaluation par des exercices ; quelques unités d'enseignement (UE) sont proposées en formation continue. La part de l'enseignement de l'anglais du deuxième (S2) au sixième semestre (S6) est correcte ; l'apprentissage du travail en équipe, de la recherche d'information, de la rédaction de rapports, de présentations orales, de la gestion des échéances est assuré. L'évaluation des connaissances est réalisée sous forme de contrôle continu. Les UE acquises sont capitalisées et la validation d'un semestre dépend de la moyenne des notes des UE qui le composent. Les évaluations régulières des UE et de la formation sont exploitées par un comité de perfectionnement qui se réunit avant chaque jury de semestre, en présence des délégués étudiants.

Les étudiants sont suivis pendant toute leur formation par un enseignant référent, choisi en fonction de sa mention de licence, qui le rencontre au moins trois fois par an. Une réunion d'information sur les LP est organisée à la fin du S3 et la présentation des masters d'Informatique et de Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE) est faite au S6. Les UE fondamentales peuvent être accompagnées de TD supplémentaires (UE renforcées). Un dispositif de tutorat est organisé, où des étudiants de master encadrent les étudiants de licence. Les UE fondamentales du S1 sont répétées au S2 pour faciliter le redoublement des étudiants en difficulté (semestre rebond).

Une réorientation entre les mentions du portail est très facile jusqu'à la fin de la L1 et reste aisée après le S3. Une orientation en LP est possible après la L2 et peut être préparée par des enseignements d'adaptation au S4. Les accords Erasmus permettent les échanges avec des universités européennes. La quasi-totalité (80 %) des étudiants diplômés de licence poursuit en master ou école d'ingénieurs.

L'équipe pédagogique est multidisciplinaire et bénéficie de l'intervention d'intervenants professionnels extérieurs. Un responsable de parcours conseille les étudiants, préside les jurys, coordonne l'évaluation des enseignements et participe au conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an pour faire le bilan de la formation et envisager les évolutions.

- Points forts :

- Formation en bonne adéquation avec les objectifs ; équipe pédagogique solide (académiques et professionnels extérieurs).
- Les versions renforcées des UE fondamentales assurant un soutien efficace.
- Le semestre « rebond » permettant un redoublement utile aux étudiants en difficulté.
- Le pilotage de l'UFR très fort (évaluation des enseignements faite et exploitée).
- Les UE optionnelles de préparation aux LP permettant une ré-orientation.
- La mobilité internationale encouragée (accords Erasmus avec les universités européennes et AVEROES avec le Maghreb).

- Points faibles :

- Les données chiffrées sur l'insertion professionnelle ou les sortants non diplômés, non mentionnées.
- Aucun stage prévu.
- Le nombre faible d'UE d'ouverture ou de culture générale ; apparemment absence d'UE de méthodologie du travail universitaire.
- La formation continue peu développée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de poursuivre l'effort de suivi et de soutien aux étudiants en difficulté. L'adaptation des enseignements à la formation continue pourrait être développée.

Des enseignements de méthodologie, d'ouverture ou de culture générale pourraient être proposés. Il conviendrait de prévoir un stage dans la formation.

Le suivi des étudiants sortant mériterait être amélioré.